

Annonces légales

Avis de clôture de liquidation

SCI LA VOIRONNAISE Société Civile Immobilière en liquidation au capital de 152,45 Euros - Siège social : 16 Avenue Louis Bonnet Eymards - 38700 CORENCRCS GRENOBLE 341 805 489

L'Assemblée Générale réunie le 01/21/2020 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Charles GRIMA de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter de ce jour. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de GRENOBLE, en annexe au RCS.

Pour avis, Le Liquidateur

LOUNA SAS au capital de 1 000 euros. Siège social : ZAC Les Broses 38540 HEYRIEUX. RCS 820 813 624 VIENNE.

L'associé unique, en date du 01/12/2020, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation, à compter du 01/12/2020.

Radiation au RCS de VIENNE

Avis de location-gérance

Par acte SSP du 30/11/2020. La Société **ARCADES PRIMEURS** 8 av. Joliot Curie - 38760 Varcès, a donné en location-gérance, à la Société **K.B. DISTRIBUTION** 8 av. Joliot Curie - 38760 Varcès, un fonds de commerce d'alimentation générale exploité 8 av. Joliot Curie - 38760 Varcès, pour une durée de 12 mois, à compter du 1er décembre 2020.

Suivant un acte sous seing privé en date du 17/09/2020, **LE COMPTOIR, SAS** au capital de 3 000 euros, ayant son siège social 19, avenue Aristide Bergès, 38170 SEYSSINET-PARISSET, immatriculé au RCS de GRENOBLE sous le n°834 819 443 a confié en location-gérance à **LE COMPTOIR 38, SAS** au capital de 100 euros, ayant son siège social 19, avenue Aristide Bergès, 38170 SEYSSINET-PARISSET, 891 404 147 RCS de GRENOBLE, son fonds de commerce de : - restauration de type pizzeria, grill à consommer sur place ; - débit de boissons, café, bar, restaurant, pizzeria, restauration rapide, vente à emporter. Sis et exploité au 19, avenue Aristide Bergès, 38170 SEYSSINET-PARISSET, pour une durée de 13 mois à compter du 17/09/2020 pour se terminer le 30/09/2021.

Suivant acte SSP en date du 10/12/2020, il a été décidé de résilier la location-gérance du fonds de commerce de Chauffeur de taxi, sis et exploité 3 Vladimir komarov, 38230 CHARVIEU-CHAVAGNEUX, consentie depuis le 12/11/2018 par M. Adrien CELLI, 2 impasse boileau, 38230 CHARVIEU-CHAVAGNEUX, au profit de M. Samy GAROUDI, 3 Vladimir komarov, 69200 VÉNISSIEUX. La résiliation a pris effet à compter du 10/12/2020.

DÉFI EMPLOI /

Une aide à l'embauche de 1815€

Une nouvelle aide à l'embauche est créée pour :

- une embauche en CDI ou CDD de 6 mois minimum (hors contrats aidés ou parents/enfants) avec un temps de travail supérieur ou égal à 80% (base 35 heures),
- A l'entreprise de moins de 11 salariés (en équivalent temps plein) relevant du champ de compétences d'Ociapiat et à jour de ses cotisations,
- A l'entreprise qui adhère à l'offre volontaire DÉFI EMPLOI incluant le versement d'une contribution volontaire en

Avis d'aménagement de régime matrimonial

SCP DUVAL-ORMEZZANO et RICHAUD Notaires associés
2, Avenue Beauséjour 38200 VIENNE

Suivant acte reçu par Maître Vincent RICHAUD, Notaire à VIENNE (38200), 2, Avenue Beauséjour (CRPCEN 38099), le 8 décembre 2020.

M. Jean-Jacques Maurice HARCOT, retraité, et **Mme Marie-Thérèse BACONNET**, retraitée, son épouse, demeurant à VIENNE (38200) 15 cours Brillier Le Médecin II.

Nés : M. à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (78100) le 16 mai 1950, Mme à SAINTE-COLOMBE (69560) le 8 septembre 1949.

Mariés à la mairie de MOIDIEU-DETOURBE (38440) le 9 juin 1973 sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes du contrat de mariage reçu par Me Pierre CONSTANTIN, notaire à VIENNE, le 9 mai 1973.

Ont aménagé leur régime matrimonial ainsi qu'il suit :

Adjonction à leur régime d'une société d'acquêts Apport de divers biens mobiliers et immobiliers à cette société d'acquêts.

Ajout d'une clause de préciput optionnelle au profit du conjoint survivant en cas de dissolution du régime par décès.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de 3 mois à compter de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec AR ou par acte d'huissier en l'Office Notarial 2, Avenue Beauséjour à VIENNE (38200) où domicile a été élu à cet effet.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de l'aménagement de leur régime matrimonial au Tribunal Judiciaire compétent.

Pour insertion Le notaire.

NECROLOGIE /

Disparition de Marc Portaz

Le syndicat agricole de Chapareillan présente toutes ses condoléances à la famille Portaz bien connue localement, pour le décès de Marc Portaz survenue dans sa 81ème année. Cet homme au moral d'acier a débuté sa carrière professionnelle à l'usine avant de reprendre l'exploitation de son père voici plus de 30 ans. Très vite, Marc Portaz a privilégié la viticulture pour exploiter au mieux les conditions locales. Il a participé à de nombreux concours de la filière, Mâcon, Paris, dans lesquels il aimait

Agenda

Pratique

Soutien aux producteurs

Le Comité Auvergne Rhône-Alpes Gourmand a rassemblé sur son site internet les habitués exposants du Marché aux goûts qui se tenait habituellement à Lyon. Une quarantaine de producteurs peut ainsi être contactée via ce site afin de commander des produits régionaux : <https://marchedugout.auvergne-rhone-alpes-gourmand.fr>

Départ en retraite en 2021

Avec le report automatique des cotisations MSA en raison du Covid, il est nécessaire que les personnes qui veulent prendre leur retraite au début de l'année 2021 payent leurs cotisations (malgré le report) pour ne pas avoir d'incidence sur le montant de leur retraite. Instruction a été donnée aux caisses de MSA d'informer les assurés concernés. ■

Notez-le

PAC

Paiements en cours

Le solde de la campagne 2020 commence à être versé depuis le 10 décembre pour l'ensemble des aides découplées (paiement de base, paiement vert, paiement redistributif, paiement en faveur des Jeunes agriculteurs), pour les aides couplées ovines et caprine, pour les aides du POSEI ainsi que pour l'ICHN.

Un second paiement interviendra le 23 décembre (liquidation le 13 décembre). Les paramètres de paiement du solde ont été fixés au regard des données d'instruction quasi-définitives.

- Valeurs de service des **DPB** attribués par la réserve Hexagone: **114,38 €/droit**.
- Le montant unitaire du **paiement redistributif** est fixé à **49,70 €/DPB activé**, soit 19,06 % du paiement national moyen (contre 49,00 EUR en 2019)

- Le montant unitaire du **paiement JA** a été fixé à **102,00 €/DPB activé**, soit 39,12 % du

paiement national moyen. En 2019, le montant était de 90,00 € par droit activé.

- Avant application d'éventuelles réductions et sanctions, le bénéficiaire percevra au titre du **paiement vert** un montant égal à **70,5 %** de la valeur de ses DPB activés en 2020.

- Le montant des **aides couplées animales caprines et ovines** est également indiqué :
- **15,60 euros** pour les **aides caprines** par animal éligible

- **22,30 euros** pour les **aides ovines** par animal éligible + majoration de 2 euros par brebis pour les 500 premières brebis. Le montant définitif de l'aide complémentaire est fixé à 6,35 € par animal éligible pour le versement du solde pour les élevages ovins détenus par des nouveaux producteurs (au lieu de 6 € pour le paiement de l'avance). ■

(Source : FDSEA 38)

Apiculture : la déclaration de ruches devient urgente

Comme chaque année, les apiculteurs sont invités à déclarer leurs colonies d'abeilles auprès de la DGAL du 1er septembre jusqu'au 31 décembre 2020, en ligne sur le site Mes Démarches.

Cette démarche revêt un réel enjeu sanitaire et économique pour la filière apicole française. En effet, elle permet une meilleure connaissance du cheptel apicole français et participe à sa gestion sanitaire. Elle est essentielle pour mobiliser des aides européennes dans le cadre du Programme apicole européen, qui soutient la mise en œuvre d'actions en faveur de la filière apicole française. ■

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

12

Agences en Auvergne Rhône-Alpes

VOUS ÊTES AGRICULTEUR ? L'AGRICULTURE VOUS INTÉRESSE ?
VOUS VOUS INTERROGEZ SUR VOTRE AVENIR PROFESSIONNEL ?
Nous vous accompagnons GRATUITEMENT




CONTACTEZ VOTRE CHAMBRE D'AGRICULTURE

04 76 20 68 68




Prévision pour les prochains jours

	Jeudi 17 décembre	Vendredi 18 décembre	Samedi 19 décembre	Dimanche 20 décembre	Lundi 21 décembre	Mardi 22 décembre
Bourgoin	 6 13 ← 10 km/h	 7 13 ← 10 km/h	 5 12 ↑ 10 km/h	 6 10 ← Vents < 5 km/h	 3 9 ↓ 10 km/h	 2 10 ↑ 10 km/h
Grenoble	 2 11 ← Vents < 5 km/h	 3 11 ← Vents < 5 km/h	 3 12 ← 50 km/h	 5 10 ← Vents < 5 km/h	 3 9 ↓ Vents < 5 km/h	 2 10 ↑ Vents < 5 km/h



Ces prévisions ont été élaborées le 15 décembre 2020
Elles ne présentent que les grandes tendances à venir.
Informez-vous des changements en consultant le répondeur de Météo-France

Légende

Temps sensible

10 23 Mini/Maxi

Néant

Faible

Modérée

Forte

Direction Force